

2023

Année de la demande

Intitulé du projet

La bibliothèque départementale est associée à votre projet

### Votre établissement public

Dénomination

Communes conventionnées

EPCI

Adresse

Email

Téléphone

### Personne à contacter pour ce projet

NOM et Prénom

Fonction

Email

Téléphone

### Plan de financement du projet

#### Dépenses

€ ht %

0,0 0

0,0 0

0,0 0

0,0 0

0,0 0

0,0 0

**Total** 0,0 € 100

#### Recettes

€ ht %

Autofinancement 0,0 0

Emprunts 0,0 0

**Co-financements** Département de l'Ain 0,0 0

0,0 0

0,0 0

0,0 0

**Total** 0.0 € 100

### Aides aux développements des services

Aide à l'acquisition de mobilier

Aide à la création de nouveaux services / médiation numérique

Aide à un projet d'accessibilité numérique

Aide à un projet de tiers lieu

Aide à un projet d'espace tout-petits, famille, parentalité

Aide à un projet de boîte retour extérieure

### Autres aides

Aide à une prestation de rédaction d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social par un cabinet spécialisé en matière de lecture publique

Aide à la création d'un poste de responsable salarié de bibliothèque

Aide à la conduite d'un diagnostic intercommunal de lecture publique

Aide à la mise en réseau informatique des bibliothèques

Aide à l'achat de matériel mutualisé d'action culturelle

Contribution aux contrats Territoire Lecture pour la mise en réseau de la lecture publique à l'échelle intercommunale

**une note peut être jointe le  
cas échéant**

**Description du projet global - obligatoire pour toute demande**

Présentation du projet précisant les objectifs et les préconisations de la Bibliothèque départementale qui ont été suivis

A large, empty rectangular area with a light gray background, intended for the user to provide a detailed description of the project, its objectives, and the recommendations of the departmental library.

## Engagement

### Obligatoire pour toute demande de subvention

Je soussigné \_\_\_\_\_, Président ou Maire

- Sollicite une subvention du Département de l'Ain au nom de \_\_\_\_\_  
votre établissement public
- M'engage à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention
- Certifie exacte les informations contenues dans le présent dossier et les annexes

Fait le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

Ce document doit impérativement être signé et certifié conforme par le Président ou le Maire

### IMPORTANT

#### Un dossier par projet

**Joindre les pièces complémentaires obligatoires**

[Consulter le règlement des dispositifs de soutien au développement de la lecture publique.](#)

### Joindre le dossier par courrier postal ou par email

M. le Président du Conseil départemental de l'Ain  
Bibliothèque départementale de l'Ain  
31 rue Juliette Récamier  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
**Email : [secretariat-dlp@ain.fr](mailto:secretariat-dlp@ain.fr)**

### Informations sur les subventions départementales

Une subvention est une libéralité relevant de l'appréciation souveraine de l'organe délibérant de la collectivité ; son attribution comme son renouvellement n'ont aucun caractère automatique.

L'attribution et le versement d'une subvention publique entraînent pour le bénéficiaire certaines obligations, telles que rendre compte de l'emploi des fonds versés et se soumettre au contrôle éventuel des délégués de la collectivité locale, conformément aux dispositions de l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales.

Si le Département le juge utile, et en tout état de cause si la subvention attribuée excède 23 000 €, une convention sera conclue entre le Département et le bénéficiaire.

Laissez un commentaire à destination de l'instructeur de votre dossier

**Le demandeur s'engage sur l'exactitude des données fournies, toute fraude ou fausse déclaration pourra entraîner des poursuites judiciaires en application des Articles 441-6 et 441-7 du code pénal.**

En soumettant cette demande, le demandeur accepte que les informations saisies soient utilisées pour le traitement de sa demande d'aide. La durée de conservation des données traitées est fixée à 3 ans. En vertu du droit applicable en matière de protection des données personnelles, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès aux données les concernant afin, le cas échéant, de les faire rectifier, effacer ou d'en limiter l'utilisation. Pour exercer ces droits, les personnes concernées doivent saisir par écrit le Délégué à la protection des données du Département de l'Ain :

- Par voie électronique à l'adresse : [dpo@ain.fr](mailto:dpo@ain.fr) - Par voie postale : Monsieur le Délégué à la protection des données, 10, rue du Pavé d'Amour, 01 000 BOURG EN BRESSE Si elles estiment que ce traitement porte atteinte à leurs droits, elles peuvent introduire une réclamation auprès de la Commission nationale à l'informatique et aux libertés